



JUIN 2024

PAGE 1

BAULNE INFO N° 114



Mairie

102 route de Corbeil

91590 BAULNE

Tel 01 64 57 60 71

Fax 01 64 57 64 57

Mèl

accueil.mairie@baulne.fr

Bureaux ouverts

**Les lundi et samedi matin
de 9h30 à 11h45**

**Les mardi, jeudi après-midi
de 14h00 à 17h45**

vendredi

**de 9h30 à 11h45 et de 14h00
à 17h45**

Fermé le mercredi

DANS CE NUMÉRO :

Edito du maire	1
Au conseil municipal, Etat civil, Cérémonie 8 mai 1945, Urbanisme	2-3
Le budget communal 2024	4-5
Résultats élections Européennes	6
Inauguration parcours de Canoë - kayak , Entretien des trottoirs,	7
Fleurissement sur la commune, Secrets de jardins	8
Sécurisation RD 191, Eclairage public, E.V.E.P	9
Au groupe scolaire	10-11
Le centre de loisirs	12-13
Le Camaval thème JO	14
Opposition aire de gd passage	15
Un petit geste pour la planète	16
Baulne et son histoire	17
Des nouvelles de l'ABV	18
Des nouvelles de l'ABV, suite	19
Vie pratique	20-23
Vie pratique, colis de Noël, Agenda	24

L'Edito du Maire

Chères baulnoises, chers baulnois,

Le mois de juillet est à notre porte avec en ligne de mire la fin de l'année scolaire et les congés d'été qui s'approchent. Gardons cependant espoir que l'été arrive enfin et qu'il soit surtout au rendez-vous lors de notre fête du village du 6 juillet à laquelle nous espérons vous voir aussi nombreux que lors de la session 2023.

Cette année, la fête du village débutera à 14h30 par des jeux en bois, des animations pétanques, des stands des associations, etc.... La soirée commencera, quant à elle, à 18h30 par le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cet évènement s'inscrit dans la dynamique que nous souhaitons poursuivre pour notre village et pour laquelle l'équipe municipale et les associations Baulnoises s'investissent.

Ces manifestations permettent de faire vivre notre commune, mais les actions de fond, pour protéger et améliorer le quotidien des baulnois, sont tout autant prioritaires pour l'équipe municipale : sécurisation des entrées de Boigny sur la RD191, suivi des travaux des ronds points d'entrée de ville pour veiller aux intérêts de Baulne et des baulnois, la finalisation proche du site internet de notre commune à retrouver à l'adresse www.ville-baulne.fr, si ce n'est avant la parution de ce numéro, dans les prochains jours.

Nous pouvons cependant regretter deux sujets sur lesquels nous avons de fortes divergences avec les services de l'Etat. Le premier est la non retenue de la part de la Préfecture de Région de la demande de subvention pour la

création et l'optimisation de places de stationnements à travers notre village, pourtant nécessaire. Il nous faut, à présent, identifier de nouvelles pistes de subventions. Le second sujet, qui est le plus à risque pour notre village, est un projet d'une Aire de grand passage en entrée de ville, pour lequel les services préfectoraux ont reçu une opposition ferme de la part des élus ; sujet que vous trouverez détaillé dans les pages de ce numéro.

Notre santé et son maintien sont aussi importants. La situation de « désert médical » dans laquelle se trouve notre territoire est préoccupante. Même si notre commune ne compte actuellement que 1400 habitants, nous agissons en participant aux travaux menés au niveau de la CCVE, mais également en nous inscrivant pleinement et activement dans l'opération « le tour du col » destiner au dépistage du cancer du col de l'utérus, sur place à Baulne.

Vous retrouverez les informations dans ce numéro et le détail à travers l'application intra-muros.

Comme déjà évoqué, la proximité avec vous est primordial dans le rôle des élus. Les réunions de quartiers, qui sont pour moi un bon vecteur, débutent début juillet avec les voies Mazelin, Heren, Justice, Églantine et Hermitage. Les réunions avec les autres « quartiers » seront organisées après les congés d'été.

Les élus et les employés municipaux s'associent à moi pour vous souhaiter une agréable période estivale, que nous espérons sous le soleil qui nous manque tant.



Ville Baulne



www.ville-baulne.fr

Au conseil municipal

Au Conseil Municipal du 11 avril 2024

- Délibération n° 2024/08 – Approbation du Compte de Gestion 2023
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/09 – Adoption du Compte Administratif 2023
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/10 – Affectation des résultats 2023
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/11 - Taux d'imposition 2024
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/12 – Attribution des subventions année 2024
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/13 – Budget Primitif 2024
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/14 – Convention de stérilisation de colonies de chats libres
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/15 – Convention de partenariat entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Essonne et la Commune de Baulne relative à la réalisation de travaux sur le site du Centre de Cerny/La Ferté Alais
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/16 – Classement dans le domaine communal de la voirie privée dénommée Impasse de la Justice du Lotissement le Mazelin
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/17 – Autorisation à conclure et authentifier l'acte administratif d'acquisition de la parcelle ZE 70 dans le cadre du classement dans le domaine communal de la voirie privée dénommée impasse de la Justice du lotissement le Mazelin
Approuvée à l'unanimité



Au Conseil Municipal du 29 mai 2024

- Délibération n° 2024/18 – Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/19 – Tarifs cantine année scolaire 2024/2025
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/20 – Tarifs garderie année scolaire 2024/2025
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/21 - Tarifs centre de loisirs mercredis et vacances scolaires 2024/2025
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/22 – Vente de pavés à l'entreprise GUEDOU
Approuvée à l'unanimité
- Délibération n° 2024/23 – Charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales : modification de la délibération n° 2017/23 du 31/03/2017.
Approuvée à l'unanimité

État civil

NAISSANCE :

Le 22/03/2024 WEGEL Aïden
 Le 13/04/2024 VIGNET Lino
 Le 24/04/2024 PERIN YOLOU BAKITH Camille
 Le 21/05/2024 SPINDLER Emmy
 Le 22/05/2024 GOUEL Alexis
 Le 29/05/2024 CARVALHO Mya



MARIAGE :

Le 04/05/2024 Mr LEDRUX Thierry et Mme PARIS Florence



DECES :

Le 01/05/2024 Mme GILLES veuve FORCE Félicienne 101 ans
 Le 15/05/2024 Mr COULON Claude 86 ans
 Le 15/05/2024 Mme BÉCHU Gisèle 83 ans
 Le 27/05/2024 Mme DOMENC Veuve DUPRE Yvonne 92 ans



Cérémonie du 8 mai 1945



La cérémonie s'est déroulée en présence des élus, des enfants de l'école élémentaire, d'une délégation de pompiers, ainsi que de nombreux Baulnois.

Le 8 mai est une date mémorable inscrite dans l'Histoire, mais savez-vous réellement ce qu'elle représente et pourquoi est-elle importante pour nous ?

À cette date, en 1945, les représentants de l'Allemagne signèrent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues français, américains, britanniques et soviétiques. Le 8 mai marque la fin de la guerre en Europe.



Urbanisme

Déclarations Préalables :

- Isolation par l'extérieur, 70 route de Corbeil, arrêté du 21/03/2024
- Pose d'un velux, 20 rue de Boigny, arrêté du 25/03/2024
- Installation de 24 panneaux photovoltaïques, 6B rue du Mosnil, arrêté du 18/04/2024
- Démolition d'un mur, Installation d'un portillon, 2 Impasse des Bouleaux, arrêté du 18/04/2024
- Installation de 8 panneaux photovoltaïques, 15 rue de Boigny, arrêté du 18/04/2024
- Modification de la clôture sur rue, 69 Bis rue de Boigny, arrêté du 13/05/2024
- Installation d'un générateur photovoltaïque, 6B rue du Mosnil, arrêté du 28/05/2024

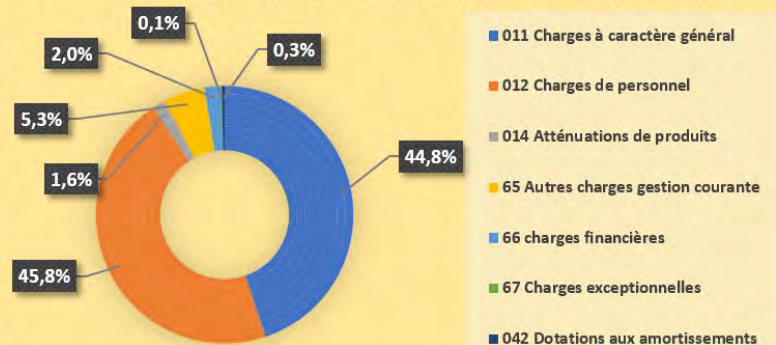


Le budget communal 2024

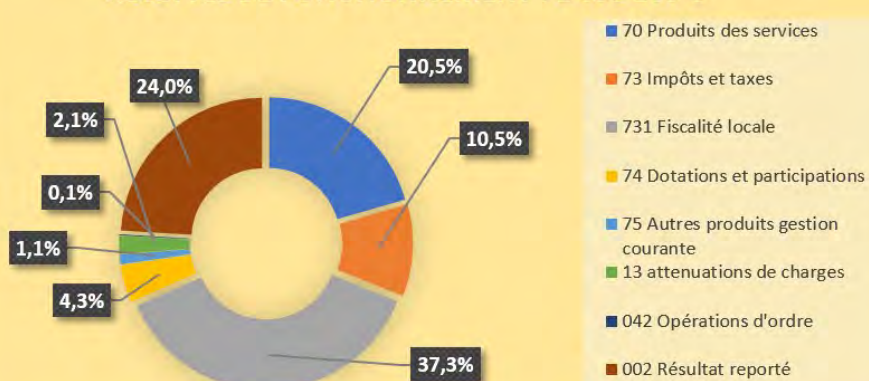


Augmentation de l'énergie

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 639 105 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 639 105 €



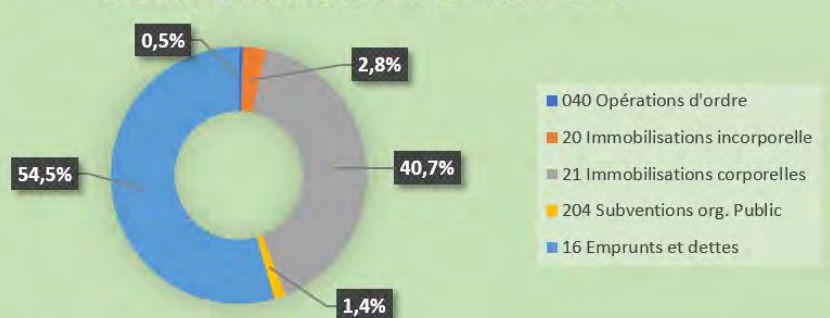
Baisse des aides de l'état



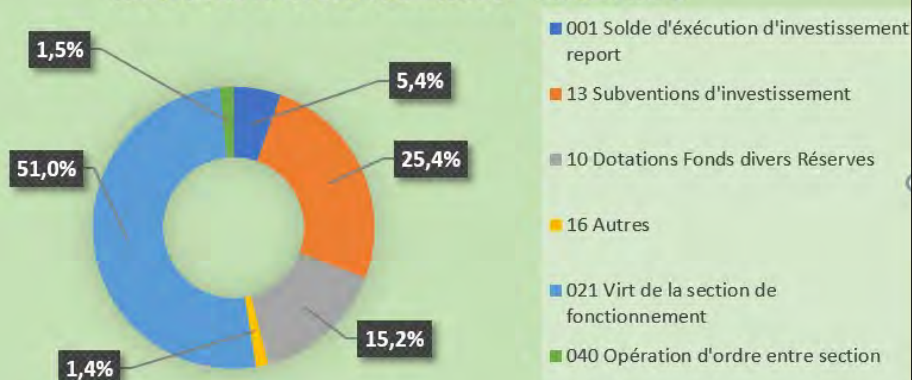
Pas d'augmentation de la
Taxe Foncière en 2024



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 352 993 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 352 993 €



Le budget communal 2024, suite...

Les dépenses des collectivités :

Pour les communes, il existe trois grandes "familles" de dépenses : les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement et le remboursement des emprunts.

Les recettes des collectivités, quant à elles, proviennent notamment :

- ⇒ Des impôts locaux : directs (taxes foncières) ou indirects (droits de mutation DMT0).
- ⇒ Des dotations de l'État ainsi que des subventions de l'État et d'autres organismes publics.
- ⇒ Le produit des locations des parcelles de pêche pour notre commune.

Pour financer leurs investissements tout en limitant le recours à l'emprunt, les collectivités peuvent compter sur la perception de subventions d'investissement ou de fonds de concours d'autres acteurs publics.

Malgré la hausse des énergies et la baisse des dotations de l'état, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts fonciers cette année afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat des baulnois.

Au niveau des produits des services en 2024

Il n'est pas prévu d'augmenter les tarifs des repas, des accueils périscolaires ou extrascolaires, et la location de la salle polyvalente.

Au niveau des produits des impôts et taxes

Les taux d'imposition de 2023 sont maintenus en 2024 soit :

- ⇒ Taxe foncière bâtie : 32,50 %
- ⇒ Taxe foncière non bâtie : 58,12 %
- ⇒ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7,97 %

Les principaux investissements prévus en 2024 :

- Frais d'étude AMO 7.005,00 €
- Participation financement travaux centre de secours de Cerny 4.990,00 €
- Conception site internet 3.033,00 €
- Achat de parcelle AC11 et bornage 2.962,00 €
- Volet roulant école élémentaire 928,00 €
- Création parking route de Corbeil angle imp. Tournette 8.845,00 € (*demande de subvention en cours*)
- 3 Bornes de propreté déjections canines 1.355,00 €
- Remplacement candélabres 4.460,00 €
- Remplacement de 30 lanternes EP en LED 23.760,00 € (*subventions obtenues*)
- Nettoyeur HP Thermique, tronçonneuse, et adaptateur pour tondeuse autoportée 4.830,00 €
- Installation vidéo protection 29.547,00 € (*subvention obtenue*)
- Matériel informatique 575,00€
- Four restaurant périscolaire 4.824,00 €
- Défibrillateur 2.048,00 €
- Divers mobiliers 2.656,00 €
- Réserve Eglise 24.728,00 €
- Réserve Salle polyvalente 28.000,00 €
- ...

Certains investissements ont déjà fait l'objet de demande de subvention et d'autres vont être constituées.

Résultats des Elections Européennes à Baulne

Votants : 503

Participation : 50,9%

Nul et blancs : 7+4

Exprimés : 492



Résultat par tête de liste

- | | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| • DEHER-LESAINT : 0 voix - 0% | • WEHRLING : 9 voix - 1,8% | • BONNEAU : 0 voix - 0% |
| • PONGE : 0 voix - 0% | • ASSELINEAU : 9 voix - 1,8% | • GLUCKSMANN : 58 voix - 11,8% |
| • MARÉCHAL : 27 voix - 5,5% | • SIMONIN : 0 voix - 0% | • HOAREAU : 0 voix - 0% |
| • AUBRY : 32 voix - 6,5% | • FORTANÉ : 0 voix - 0% | • LASSALLE : 4 voix - 0,8% |
| • BARDELLA : 196 voix - 39,83% | • BELLAMY : 34 voix - 6,9% | • LALANNE : 0 voix - 0% |
| • TOUSSAINT : 22 voix - 4,4% | • ARTHAUD : 1 voix - 0,2% | • LACROIX : 0 voix - 0% |
| • AZERGUI : 0 voix - 0% | • LARROUTUROU : 0 voix - 0% | • ELMAYAN : 0 voix - 0% |
| • THOUY : 11 voix - 2,2% | • RENARD-KUZMANOVIC : 0 voix - 0% | • DEFFONTAINES : 18 voix - 3,6% |
| • TERRIEN : 0 voix - 0% | • LABIB : 0 voix - 0% | • COSTE-MEUNIER : 0 voix - 0% |
| • ZORN : 0 voix - 0% | • ADOUE : 0 voix - 0% | • GOVERNATORI : 14 voix - 2,8% |
| • HAYER : 53 voix - 10,8% | • PHILIPPOT : 8 voix - 1,6% | • TRAORE : 0 voix - 0% |
| • ALEXANDRE : 1 voix - 0,2% | • HUSSON : 0 voix - 0% | • PATAS D'ILLIERS : 1 voix - 0,2% |
| • CHOLLEY : 0 voix - 0% | | • GRUDE : 0 voix - 0% |

Le drapeau européen est le symbole de l'Union européenne et, plus largement, de l'identité et de l'unité de l'Europe.

Le drapeau européen est constitué d'un cercle de douze étoiles dorées sur fond bleu. Les étoiles symbolisent les idéaux d'unité, de solidarité et d'harmonie entre les peuples d'Europe.

Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres, bien que le cercle soit symbole d'unité.



Le drapeau européen



L'Hymne européen
(Ode à la joie)



La Journée de l'Europe



La monnaie



La devise
« Unie dans la diversité »



Les autres
symboles de
l'Union
Européenne

Inauguration du parcours de canoë-kayak

Très belle journée à Baulne ce samedi 25 mai autour de la ressource EAU où nous avons eu le plaisir d'accueillir les équipes du SIARCE, la Fédération Française de Canoë-Kayak et la Fédération Départementale de pêche pour inaugurer le sentier nautique dédié aux activités de canoë sur la rivière Essonne.

Le SIARCE mérite une reconnaissance particulière en tant qu'acteur majeur de la gestion de l'eau. Son engagement continu, dans la préservation et la gestion durable des ressources hydriques, a permis la réalisation de ce projet.

Ce sentier nautique représente bien plus qu'un simple itinéraire pour les amateurs de canoë. C'est un levier pour mettre en avant notre patrimoine naturel communal que représente la rivière Essonne, ses berges, sa faune et sa flore, ainsi que nos étangs, remis en valeur par une volonté de l'équipe municipale et la mise en œuvre par notre équipe des services technique.

Cette journée a été ponctuée d'une course des élus en canoë, de sessions de ballade en canoë pour tout public et encadrées par des bénévoles de la fédération de canoë. Les visiteurs ont pu également profiter des stands de la fédération de pêche et du Siarce.



Entretien des trottoirs

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté. Désormais, cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi.

Le désherbage, nettoyage des trottoirs et caniveaux fait partie des obligations des riverains tout comme la taille des arbres et buissons qui dépassent sur le domaine public. Cela contribue à notre qualité et cadre de vie. Nos agents œuvrent dans ce sens au quotidien, mais la tâche est immense. Alors, chaque habitant de la commune a la responsabilité de participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur de sa façade et en limite de propriété.

Nous comptons sur votre participation et engagement dans cette démarche.



Attention à respecter les heures de la journée pendant lesquelles les travaux bruyants (tontes, tailles, etc.) sont autorisés afin limiter les nuisances sonores pour les voisins.

Pour rappel : En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

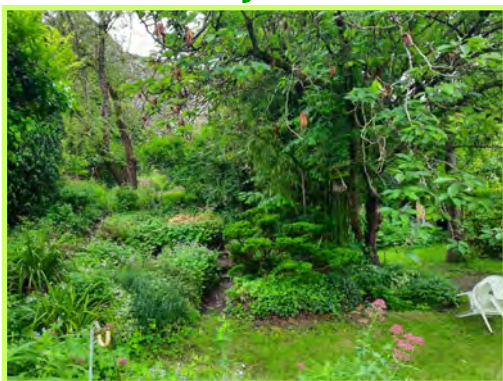
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Fleurissement sur la commune



Malgré un printemps maussade et pluvieux, nous avons pu profiter d'un fleurissement moderne et original, qui va bien au-delà des classiques géraniums. Une attention toute particulière a été portée sur la variété des plants et sur l'harmonie des couleurs. Pour cet été, un nouveau tableau sera proposé, que nous pourrons découvrir prochainement. Nous félicitons le personnel du service technique qui œuvre, chaque année, à nous offrir ces magnifiques massifs.

Secrets de jardins en Essonne



Une nouvelle fois cette année, les Jardiniers en Essonne ont eu plaisir d'organiser **Secrets de jardins en Essonne** les 1er et 2 juin 2024.

Lors de cette manifestation, plusieurs jardins de Baulnois ont été ouverts à la visite.

Les artistes de la section Arts plastiques ont pu exposer leurs œuvres dans ces écrins de verdure.

Sécurisation de la RD 191



Depuis le mois de juillet 2022, la commune de Baulne était en négociation avec les Services Départementaux chargés de la voirie pour sécuriser les deux voies d'accès au hameau de Boigny du fait des risques routiers et suite à plusieurs accidents dont un grave. Il y a quelques mois, il y a eu la mise en place de la réduction de la limitation de vitesse de 80 km/H à 70 km/H entre les deux accès de Boigny. Il y a 15 jours, ce dispositif a été renforcé par la mise en place d'une ligne blanche continue sur 1300ml matérialisant l'interdiction de doubler (du carrefour de la RD87 route de Mondeville jusqu'à 150ml du carrefour menant un passage à niveau).

Merci au Département de l'Essonne pour ces travaux de sécurisation et d'avoir entendu des élus de Baulne.

Eclairage Public

Rappel sur les périodes d'extinction sur la commune

- ⇒ Du 16 septembre au 14 mai inclus extinction de 22h00 à 05h30
- ⇒ Du 15 mai au 15 septembre inclus extinction totale



Essonne Verte Essonne Propre



Fort de son succès depuis 29 ans, l'opération Essonne Verte Essonne Propre (EVEP) organisée par le Département de l'Essonne est reconduite du 20 septembre au 10 novembre 2024. Cette programmation permet de marquer son ouverture par la Journée mondiale du nettoyage de la planète, le World CleanUp Day.

Pour notre commune, cette opération aura lieu le dimanche **6 octobre 2024**. Nous vous attendons nombreux pour maintenir notre village propre et agréable.

Rdv au groupe scolaire à partir de 9h30.

Au groupe scolaire

L'école Henri Gwozdz est toujours en mouvement et pleine d'idées pour vos enfants.

Le régiment du Train est venu devant la ferme au mois de mars. Nous avons été autorisés à venir voir leurs équipements et rencontrer les militaires. Les plus grands ont même pu monter dans les véhicules !



Les classes de PS/GS et CE1/CE2 de Mmes SIMOES et PANTEL, poursuivent leur projet nature avec le Parc Naturel de Gatinais Français et leurs intervenants (photographe, autrice et jeunes de l'IMPro).



Ils ont pu partir en pleine nature et s'initier à la photographie pour ensuite s'atteler à la réalisation du livre qui sera ensuite édité. Dans ce livre, il y aura une histoire et des illustrations créées par les enfants, mais aussi leurs photographies. C'est un beau projet sur plusieurs mois qui va bientôt arriver à son terme. Les enfants étaient ravis.



Ils ont aussi continué l'entretien du potager de la cour de l'école élémentaire.

Une chasse à l'œuf a été organisée à l'école maternelle pour le grand plaisir des enfants. Nous nous sommes ensuite régales avec de délicieux œufs en chocolat.

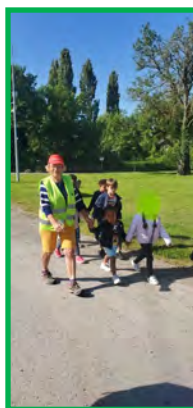
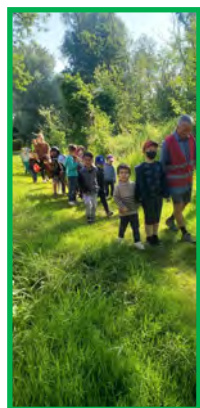


Au groupe scolaire, suite...

Sur le groupe scolaire, 3 enseignantes proposent un cycle rollers. Les enfants découvrent les joies de la glisse.



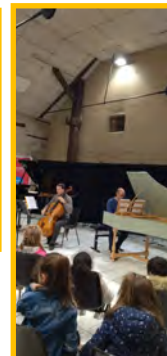
Le salon des arts organisé par l'ABV nous a ouvert ses portes avant l'ouverture au public. Nous avons pu bénéficier d'une visite guidée grâce aux membres de l'association qui ont pris le temps d'expliquer aux enfants les œuvres et les techniques utilisées.



De plus, les PS/GS continuent leur cycle randonnée dans Boigny, grâce à l'accompagnement et les anecdotes avisés sur la botanique de Janine et Gérard de l'association de randonnée.



Le conservatoire de Ballancourt est venu une nouvelle fois à Baulne pour faire découvrir aux enfants des instruments de musique à cordes : piano, clavecin et violoncelle. Le printemps de Baulne, organisé à la salle Pouteau, a permis aux élèves présents ce jour d'assister à ce concert.



Plein d'autres actions sont prévues pour les dernières semaines, notamment la kermesse (nous vous attendons nombreux), les sorties scolaires, la cérémonie de départ des CM 2 au collège mais aussi une journée olympiades à l'école.

Les services périscolaires et le centre de loisirs



Les animatrices du service périscolaire prennent en charge vos enfants pendant le temps de garderie (matin et soir), ainsi que pendant la pause méridienne. La garderie du matin est ouverte dès 7 h 30. Le soir nous accueillons vos enfants jusqu'à 19 h.

En cas d'oubli d'inscription, veuillez contacter la mairie par mail : accueil.mairie@baulne.fr, ou par téléphone aux heures d'ouvertures.

Il est demandé aux parents d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'entrée de la garderie.

Une animatrice accompagnatrice est également présente, le matin et le soir, dans le transport scolaire afin d'aider les enfants, veiller à leur sécurité (à l'intérieur comme à l'extérieur) et à les accompagner jusqu'à l'école. Elle n'est en aucun cas responsable des retards, le transport scolaire étant géré par la CCVE.

Pendant les mercredis et les vacances scolaires, de 7h30 à 19h, vous pouvez profiter de notre accueil chaleureux au centre de loisirs et de nos différentes activités pour vos enfants. À chaque période de vacances, un thème est choisi. Les ateliers Halloween ont eu lieu à la Toussaints. Pendant les vacances d'hiver, nous avons remonté le temps jusqu'au Moyen Âge. Les enfants et les animatrices ont aussi pris part au carnaval de la commune. Ils ont préparé les décorations du char avec l'assistance de l'équipe d'animation. Une belle après-midi festive.

Au printemps, ils se sont plongés dans l'univers des super-héros. En juillet, le sport sera au rendez-vous avec le thème incontournable de l'année : « Les JO » ; En espérant profiter au maximum de l'extérieur. Le château gonflable sera bien sûr de retour pour le bonheur des petits et des grands, et nous avons également prévu quelques surprises pour les enfants.

Depuis quelque temps, maintenant, le centre de loisirs de Baulne a ouvert ses portes aux enfants des communes de d'Huisson-Longueville et de Guigneville sur Essonne, ce qui permet à nos Baulnois de faire connaissance et s'amuser avec les enfants des communes voisines. Nous sommes extrêmement heureux de les accueillir. Ils sont de plus en plus nombreux à venir partager des moments mémorables avec nous.

Nous faisons un appel au don. Nous sommes toujours en quête de dons de jeux, de jeux de société d'occasion (à l'exception des puzzles), ainsi que de matériel de récupération tel que du carton, du bois, des chutes de papier peint etc..., nous sommes également preneurs de vêtements (du 3 au 10 ans) en cas d'incident.

Toute l'équipe d'animation vous souhaite de profiter pleinement de vos vacances.

Le centre de loisirs, suite...

Une rétrospective en photos de l'année au Centre de Loisirs



Halloween

Le moyen AGE



Les supers héros



Les ateliers pâtisserie

Préparation du Carnaval



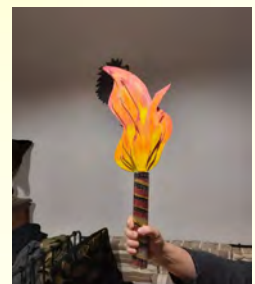
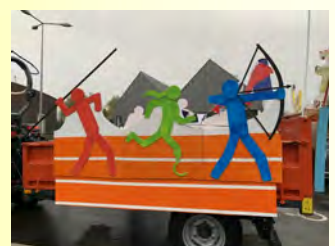
Le carnaval, sur le thème des J.O.

Vous avez été très nombreux à participer à l'édition 2024 du carnaval, qui s'est tenu le samedi 23 mars, placé sous le signe des Jeux Olympiques. Judokas, footballeurs, danseuses, gymnastes et bien d'autres sportifs se sont réunis pour faire de cet événement un véritable succès haut en couleurs !

Un grand merci à l'A.B.V et au Centre de Loisirs qui ont contribué à la réussite de cet événement en participant au défilé avec leurs propres chars.

Arrivée au groupe scolaire, une chasse aux œufs a été organisée et a rencontré un grand succès.

Retour en images sur cette belle journée !



Opposition à une Aire de grand passage sur Baulne

Début 2023, nous vous faisions part, dans un Baulne Info, de la volonté des services de l'Etat, à travers la Préfecture de l'Essonne, de créer une Aire de grand passage pour les gens du voyage sur le territoire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (C.C.V.E.). A l'époque, plusieurs sites de propriété Etat, départementale, communautaire ou communale avaient été identifiés dont le site dit de la Bascule en entrée de village de Baulne. Une aire de grand passage représente 150 emplacements.

Dès cette information, les élus de Baulne ont contesté ce projet en adressant un rapport circonstancié aux services de la Communauté de Communes, dont dépend la compétence des Aires d'accueil des gens du voyage, pour signifier l'opposition de la commune auprès des services de l'Etat.

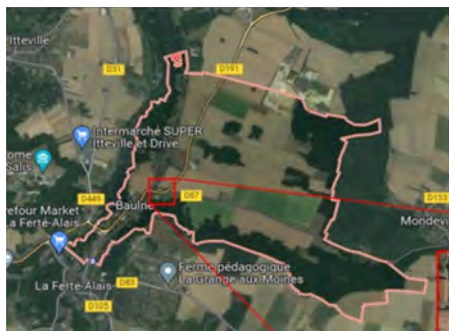
Après plus d'une année sans nouvelles, les services de la Préfecture sont revenus auprès de la C.C.V.E. souhaitant orienter la réflexion de l'implantation de cette aire de grand passage sur le site de Baulne.

Notre mobilisation et notre position sont restées les mêmes, dire NON à ce projet porté par des personnes qui ne connaissent pas notre territoire.

Les services concernés de la Préfecture ont été reçus dans les locaux de la C.C.V.E. en présence de son Président, du Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, et de Xavier GUILBERT le Maire de Baulne.

Tous ensemble, nous avons tenu le même message d'opposition de ce projet en nous basant sur les éléments suivants :

- ⇒ L'implantation de cette aire à l'entrée de la Commune de Baulne et du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français est en contradiction avec les orientations de la Charte du Parc, des enjeux paysagers, des enjeux écologiques et des enjeux agricoles.
- ⇒ L'implantation de cette aire en entrée de ville, située à proximité de la RD191 dont l'axe est structurant pour les déplacements avec plus de 10 000 véhicules jour, est à risque du fait de sa localisation en virage, ainsi que du flux complémentaire de véhicules lié aux usagers de la potentielle aire de grands passages. Ce projet irait à l'encontre des réflexions liées à la desserte du Val d'Essonne qui précisent que le tronçon d'entrée de Baulne et de sa traversée est à trop forte densité.
- ⇒ Cette entrée est concernée par un projet d'aménagement d'une trame verte d'intérêt régional entre l'est et l'ouest de l'Essonne dans le cadre d'une action de compensation.
- ⇒ L'impact serait majeur sur la valeur mobilière des habitations jouxtant la parcelle, cette proximité ne pouvant pas être compensée par des solutions techniques.
- ⇒ Les effets impacteraient les structures communales telles que l'école, le centre de loisirs, etc., de par le ratio additionnel de personnes, au regard de la population actuelle de Baulne, représentant entre 10% et 25%.



Pour s'assurer de la bonne prise en compte de la position tripartite de la commune de Baulne, de la CCVE et du PNRGF, un courrier cosigné portant l'opposition et l'argumentaire a été adressé à Madame la Préfète de l'Essonne.

Nous restons tous mobilisés pour nous opposer à un projet qui n'est pas adapté à ce site et à notre village. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des tenants et des aboutissants de cette affaire.

NON

Petit geste pour notre planète et notre santé



Et si chacun était acteur du bien-être de notre planète....

Eloigner les insectes et surtout les moustiques

Les beaux jours sont là.... Et avec eux, les insectes et surtout les moustiques lors de nos repas en extérieur. Impossible de profiter d'un repas le venu, les moustiques arrivent pour nous dévorer. Idem pour le repas du midi, à cette fois ce sont les guêpes qui viennent nous embêter.

Pas de panique une solution naturelle et simple existe

Ingrédients

- ◆ Du café moulu (mais pas de marc de café)
- ◆ Un récipient qui supporte le chaleur (type cendrier...)

Mode d'emploi

Il suffit juste d'allumer le café moulu qui va se consumer tranquillement et gentiment. Il faut le poser de chaque côté de la table....



Et vous êtes tranquille pour profiter de vos bons repas pris à l'extérieur.

Recette anti-pucerons à base de savon noir

Voici un insecticide efficace contre les pucerons mais aussi contre les cochenilles, les thrips, les aleurodes... Vous pourrez l'utiliser sur les arbres, les arbustes et les fleurs puisqu'il est, malgré tout, doux : il fonctionne très bien contre les pucerons sur les rosiers, les tomates et autres plantes du jardin !

- ◆ Mélangez dans 1 litre d'eau chaude, 5 cuillères à soupe de savon noir liquide (ou 2 cuillères à soupe s'il s'agit de savon noir mou ou en pâte). Choisissez de préférence une marque labellisée Ecocert.
- ◆ Il est possible d'ajouter 1 cuillère à soupe d'alcool à 70°C, mais cela n'a rien d'obligatoire.
- ◆ Une fois que le savon est bien dissous, laissez refroidir, puis versez dans un pulvérisateur.
- ◆ Pulvérisez sur le végétal attaqué par les pucerons, en prenant soin de bien faire aussi le dessous des feuilles.

Vous devrez appliquer le traitement le matin ou le soir, hors des rayons du soleil et de la pluie, et renouveler 48 h après si besoin.

Si l'attaque des pucerons est très importante, il est possible de faire une nouvelle pulvérisation encore 1 semaine après.

Votre jardin ne sera pas pollué avec la pulvérisation de cette préparation car le savon noir est un produit naturel et biodégradable s'il ne contient aucun additif. D'où l'intérêt également à le choisir avec le label Ecocert. Avant d'acheter le « savon noir », vérifiez bien la liste des ingrédients sur l'étiquette du produit pour être sûr de sa qualité.

Pour mémoire, le savon noir est composé d'huile de lin ou d'huile d'olive, de potasse et d'eau : il forme une pâte onctueuse, huileuse, brune, plus ou moins liquide selon sa teneur en eau.

Baulne et son histoire



Carte de la commune avec ses lieux dits détaillés par type d'exploitation

Source : BAULNE. - Plans d'intendance. Plan, Éch. 1/200 perches, Dim. 75 x 60 cm, [fin XVIII^e siècle]. C94/3
Archives départementales de l'Essonne



Des nouvelles de L'ABV

Zumba : Le dimanche 17 mars s'est déroulé notre deuxième séance annuelle de Zumba sous la houlette de notre intervenante Cécile. Ce rendez-vous sportif s'est déroulé dans la bonne humeur. Après l'effort, le réconfort ! A la fin de la séance, chacun a pu se rafraîchir et prendre un petit encas bien mérité.

Carnaval : Une nouvelle fois, notre association a participé au carnaval organisé avec la municipalité. Le temps est resté clément pendant le défilé où, pour la deuxième année consécutive, L'ABV a pu défilé avec son propre char décoré. A l'issue du défilé et de la chasse aux œufs, notre association a offert les boissons et, pour la toute première fois, des beignets de carnaval fait maison.

Vide grenier : Dimanche 07 avril a eu lieu notre vide grenier extérieur sur le terrain de pétanque, malgré une météo maussade. Celui-ci s'est déroulé dans une bonne ambiance ; les frites et les hots dog ont eu un beau succès. Nous remercions chaleureusement l'ABB pour son accueil.

Salon d'arts de Baulne : Les samedi 27 et dimanche 28 avril s'est tenu notre salon d'arts où les artistes de notre ateliers et les artistes invités on pu vous faire découvrir leurs œuvres et leurs travaux peintures, sculptures, tourneur sur bois. Le prix de la municipalité a été décerné à madame Sylvaine Marchese et le prix de l'ABV à madame Sylvie Chiarroto.

Randonnées : Nos rendez-vous se poursuivent avec une randonnée par mois, en avril et mai, les deux premières randonnées à la journée ont eu lieu avec des membres de l'Association Rando évasion 91 pour compléter le groupe. Merci à Gérard et Janine pour ces randonnées riches en découverte avec de beaux paysages !

Des nouvelles de la section jeux :

Nous proposons aux adultes et aux ados de plus de 15 ans de se retrouver chaque mardi de 17h30 à 19h00 dans la salle Pouteau, pour partager le plaisir des jeux de société autour d'une table. Le nombre des participants de la section est en constante augmentation. Nous aimons jouer à tous les types de jeux: jeux de plateau, jeux d'ambiance, avec de la stratégie, des dés, des meeples, des cartes, des tuiles, ou pas... Il y a tellement de jeux que l'on ne s'ennuie jamais!

Chacun peut amener ses jeux de société. Les groupes se forment et chacun s'installe à une table pour passer une agréable soirée.

Bref, venez nous rejoindre, c'est gratuit ! Vous verrez, vous y reviendrez ! Et là, vous direz, pourquoi s'en priver ?



Des nouvelles de L'ABV, suite



A vos agendas :

- ♦ 06/07: Nous serons présents comme l'année dernière à la fête du village.
- ♦ Notre section peinture chaque mardi après-midi en salle Pouteau.
- ♦ A l'heure où nous écrivons cet article, un projet de cours de gym hebdomadaire est en réflexion. Nous vous tiendrons informés si cela se concrétise.
- ♦ A partir du 03/09 : Retour de notre section jeux de société chaque mardi de 17h30 à 19h00 à la salle Pouteau.
- ♦ 24/09 : Assemblée générale de notre association à partir du 19h en salle Pouteau.
- ♦ 27/10 : Vide de grenier en intérieur à la salle Pouteau.
- ♦ 10/11 : Concours de belote à la salle Pouteau
- ♦ 30/11 et 01/12 : Télérthon

Si vous souhaitez donner de votre temps, n'hésitez pas à rejoindre l'ABV, l'adhésion est à seulement 10 euros pour l'année.

L'équipe ABV vous souhaite un excellent été.

Vous pouvez nous rejoindre sur :

Facebook abv baulne
mail assobaulnevillage@yahoo.com

A.S.A.M.D.T.A

A.S.A.M.D.T.A Nos prestations • Aide au lever et coucher • Aide à la toilette • Aide aux repas (préparation/prise) • Veille à la prise de médicaments • Aide à l'entretien du logement • Aide à l'entretien du linge /repassage • Surveillance, Présence • Promenades • Aide aux courses (accompagnement / sur liste) • Accompagnements aux rendez-vous (médicaux, activités...) • Aide administrative Association de loi 1901 à but non lucratif SIRET n°30154628900036 Association 'autorisée' n°2006-04495 du 19/12/2006 Membre de l'UNA	OUVERTURE DE NOS BUREAUX Lundi au Vendredi 9h00-12h30 / 13h30-17h00 <i>Pas d'accueil physique le mercredi après-midi</i> Nos coordonnées: Mairie de Cerny - 2e étage 8 rue Degommier 91590 CERNY Tel: 01 64 57 77 61 asam.cerny@wanadoo.fr AsamdtA.fr Notre secteur d'intervention:	A.S.A.M.D.T.A Association de Services, d'Aide Ménagère à Domicile et de Transport Accompagné
---	--	--

L'association ASAMDTA assure le soutien à domicile des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes malades, quel que soit leur âge ou leur situation sociale.

Vie pratique, suite

SIREDOM : Portail déchèteries particuliers : Ouverture du portail le 1er juillet

Pourquoi ?

- Justifier de votre lieu d'habitation
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler facilement votre badge en cas de perte ou de vol

Comment ?

À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

- Remplissez la colonne de droite en suivant le tutoriel en 6 étapes
- Vous pouvez télécharger le tutoriel en cliquant sur le bouton ci-dessous <https://siredom.ecocito.com/>

SIREDOM : Professionnels : tarifs, nouvelles cartes et prépaiement en 2024

NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES POUR LES ENTREPRISES

TARIFS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024
par tranche de 1m³

- ➔ **46,80€ TTC** pour les enfouissables
soit 39€ HT
- ➔ **28,80€ TTC** pour les valorisables
soit 24€ HT
- ➔ **19,20€ TTC** pour les végétaux
soit 16€ HT

RAPPEL DES MODALITÉS

- ➔ Sièges sociaux situés sur une des 175 communes du territoire
- ➔ 100 passages par an maximum sauf déchets végétaux
- ➔ 5m³ par passage maximum

Siredom
Déchets - Énergie
Environnement

www.siredom.com
@siredom

Changement d'usage des PAV biflux

Le changement d'usage des PAV bi flux en PAV verre se fera, a priori, au **1/10/2024**. À partir de cette date, les déchets bi-flux seront uniquement ramassés en porte à porte dans le container jaune. À terme, les PAV verre situés rue du Mosnil seront déplacés rue de la Tourbière. Nous vous tiendrons informés de ces changements.

USAGERS DES DÉCHÈTERIES

"Créez votre compte EN LIGNE en 2024"

À partir du **1^{er} juillet 2024**, vous devez créer votre compte personnel en ligne pour :

- Justifier de votre lieu d'habitation
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler votre badge en cas de perte, de vol ou de badge défectueux.

Créez votre compte en ligne sur :
<https://www.siredom.com/portail-decheteries/>

Siredom
Déchets - Énergie
Environnement

Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle carte est nécessaire pour accéder aux écocentres et de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur pour les professionnels qui se rendent sur les déchèteries.

Prépaiement

À partir du 1er juillet 2024, le Siredom met en place le prépaiement pour l'accès de ses déchèteries aux professionnels.

Comment ?

Chaque entreprise dispose d'un compte sur le site siredom.ecocito.com rubrique vos déchèteries/paiement en ligne pro.

Le compte peut être approvisionné soit :

- Par carte bancaire. Une fois le paiement effectué sur votre compte, la mise à jour de votre situation sera effective en déchèterie sous 24 heures.
- Par chèque à l'ordre du RR SIREDOM, adressé à Siredom – 63 rue du Bois Chaland – 91090 Lisses

PARIS 2024 Pour financer l'augmentation de l'offre de transports en commun en Île-de-France pendant les Jeux olympiques et paralympiques, les tarifs vont augmenter le temps de la compétition. Cette hausse des tarifs ne concernera pas les Franciliens. Et pour se rendre sur les sites de compétition, les visiteurs peuvent dès à présent commander le passe « Paris 2024 » qui offre des déplacements en illimité.

Les Franciliens ne seront pas impactés par ces tarifs exceptionnels. Explications.

Vous avez un abonnement ?

Pendant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, il n'y a pas d'augmentation des tarifs pour les 5 millions d'abonnés aux forfaits :

- Navigo Mois,
- Navigo Annuel,
- Imagine R,
- Améthyste,
- Les bénéficiaires de la tarification sociale.



Comment faire si vous n'avez pas d'abonnement ?

Si vous n'avez aucun abonnement de transport en Île-de-France et que vous souhaitez vous déplacer **sans augmenter votre budget transport** pendant les Jeux 2024, 2 options s'offrent à vous :

- **Opter pour Navigo Liberté+**

En souscrivant à cet abonnement, vous obtiendrez un passe Navigo Liberté + qui vous permettra de circuler librement en métro, tramway, bus, TàD partout en Île-de-France et en RER/train dans Paris intra-muros. Votre ticket sera au tarif unique de 1,73 € et vos correspondances seront gratuites. Et ce, même pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. Vous serez facturé le mois suivant.

- **Acheter vos titres de transport avant le 20 juillet 2024**

Chargez jusqu'à 30 tickets t+ sur votre passe Navigo Easy ou smartphone. Ou procurez-vous des tickets Origine-Destination (train et RER).

NOUVEAU

Le passe « Paris 2024 » pour circuler facilement vers tous les sites olympiques et paralympiques

Du 20 juillet au 8 septembre 2024, Île-de-France Mobilités donne la possibilité aux visiteurs d'avoir accès à l'ensemble de son réseau, ainsi qu'aux 25 sites de compétition et aux fan zones grâce au passe « Paris 2024 ».

Pour les tarifs rdv sur le site : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/passe-paris2024>



Vous partez **bientôt en vacances** ? Afin d'éviter les **cambrjolages**, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de **gendarmerie** se chargent alors de **surveiller votre logement**. Des **patrouilles** sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Vie pratique, suite

L'ESPACE FRANCE SERVICES se déplace dans votre commune !

Dans le cadre du déploiement des services publics de proximité, la Communauté de Communes facilite l'accès et l'accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives du quotidien.

La permanence itinérante de l'Espace France Services a vocation à apporter **une aide administrative de proximité** aux usagers rencontrant des difficultés de mobilité, et à accompagner les mairies dans la gestion des situations administratives complexes de leurs administrés.

Un Agent France Services intègre des bureaux mis à disposition dans les structures municipales (Mairie, CCAS, Médiathèque...).

Des ateliers numériques pour les débutants sont également proposés sur les communes qui peuvent et souhaitent accueillir ces formations.

A partir de **septembre 2024**, l'agent France Services se rendra sur les communes du territoire, et vous recevra sur rendez-vous selon le planning suivant :



Renseignement et prise de rendez-vous Espace France Services : 01.64.93.76.61

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2 ^{ème} semaine du mois	9h30/11h30	Menecy	Echarcon			Médiathèque Lazare Carnot La Ferté Alais Numérique
	14h30/16h30	Permanence sur demande	Cerny		Itteville	
4 ^{ème} semaine du mois	9h30/11h30	Menecy	Vert le Petit		Vayres sur Essonne	Vert le Grand
	14h30/16h30	Permanence sur demande	Cerny		Itteville	Médiathèque Lazare Carnot La Ferté Alais Administrative

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu vendredi 12 juillet 2024, de 15h à 19h30 à la salle Jean-Loup Chrétien à Saint vrain.

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

ENSEMBLE, BATTONS DES RECORDS !

En 2024, la France va vivre au rythme des Jeux Olympiques. Depuis déjà plusieurs mois, clubs mythiques et fédérations sportives s'associent à l'Établissement français du sang pour faire rayonner le don de sang et sensibiliser un nouveau public. C'est donc naturellement que l'EFS a saisi cette formidable opportunité pour attirer de nouveaux donneurs en lançant son Marathon du don.

Objectif : battre un record de dons !



Vie pratique, suite

Le tour du col

DÉPISTAGE ORGANISÉ
DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

21 septembre

Parking de la salle polyvalente Rue de Mosnil

CPTS Val d'Essonne et des Deux Vallées
DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Ile-de-France
l'Assurance Maladie
Essonne
Essonne
TERRE D'AVENIR

Journée de dépistage du cancer du col de l'utérus à Baulne le 23 septembre 2024

Votre santé est précieuse, et prendre soin de vous-même est une priorité.

Le cancer du col de l'utérus est une maladie qui peut être prévenue et traitée efficacement si détectée tôt. C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à vous faire dépister régulièrement et c'est pour cela que notre commune s'est associée à l'opération de dépistage ambulante pour rester au plus près de vous et répondre à des retards ou des non consultations par manque de rendez-vous.

Vous serez accueillies dans un bus spécialement équipé et entourées d'équipes de santé.

Vous retrouverez le programme de cette journée sur intramuros et le FB.

Les personnes concernées recevront un SMS de la CPAM, (3646) une semaine avant cette journée.

La CPTS Val d'Essonne et des deux vallées organise une journée senior pour les habitants du Val d'Essonne de + de 60 ans le **Judi 3 octobre 2024 à Mennecy à partir de 14h00.**

Au programme:

- ♦ Une pièce de théâtre "Vieillir d'accord...mais y'a pas le feu !" suivie d'un débat
- ♦ Ateliers (Réveil musculaire, dépistage diabète, bilan diététique, vélo à smoothie...)

L'entrée est gratuite et sur inscription.

Alors inscrivez vous auprès de la mairie soit par téléphone au **01 64 57 60 71** ou par mail à **accueil.mairie@baulne.fr**

La CCVE collectera les listes des inscrits au mois de septembre. Date butoir d'inscription **lundi 23 septembre.**

CPTS Val d'Essonne et des Deux Vallées

JOURNEE DES SENIORS

14h - Accueil

14h30 - Théâtre / Débat
"Vieillir d'accord... mais y'a pas le feu!"

16h - Ateliers
Vélo à smoothie
Bilan diététique
Réveil musculaire
Dépistage Diabète
CRDC- Remise de Kits

Ouvert aux jeunes de plus de 60 ans

Inscriptions au 01 64 57 60 71

Jeudi 03 OCTOBRE 2024 de 14h à 17h30

Théâtre de Mennecy
Parc de Villeroy

entrée gratuite sur inscription auprès de votre C.C.A.S

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Ile-de-France

Mennecy

Val d'ESSONNE

ZOOM SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

REJOIGNEZ LES PROS DE LA CUISINE!

LE DÉPARTEMENT RECRUTE DANS LES 100 COLLÈGES DE L'ESSONNE

Le Département lance une vaste campagne de recrutement pour les métiers de la restauration scolaire. Des chefs de cuisine, des seconds de cuisine, des agents de restauration, autant de compétences qui permettent de faire fonctionner les restaurants scolaires des collèges au quotidien.

Ces postes présentent de nombreux avantages : pas de travail en soirée, les week-ends ou durant les vacances scolaires (sauf permanences).

Candidatez sur le site internet du Département : essonne.fr rubrique Offres d'emploi.



essonne.fr



Pourquoi adapter mon logement ?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps. Vous pouvez aussi réaliser des travaux en anticipation d'une future perte d'autonomie.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



Douche de plain-pied



Monte-escalier électrique



Rampe d'accès extérieur

Bon à savoir

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique.

Quelle aide ?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

50 ou 70 %

du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

Pour qui ?

- Personne en situation de handicap
- Personne âgée de 70 ans ou plus
- Personne de 60 à 69 ans en situation de perte d'autonomie sous condition de GIR (GIR 1 à 6)
- ☒ Ayant des revenus modestes ou très modestes
- ☒ Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- ☒ Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

Quel accompagnement dans mes démarches ?

Vous serez accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Ce professionnel sera votre contact privilégié tout au long de votre projet.

Vie pratique, suite

Avec MaPrimeAdapt' mon logement évolue avec moi

Les 5 étapes de mon parcours



1 Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour préciser mon projet.

2

Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un AMO habilité autonomie.

Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.



3 Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.

4

Je fais réaliser mes travaux par un artisan.



5 Je reçois le versement de ma subvention.



Prenez rendez-vous dans un Espace Conseil France Rénov' sur le site france-renov.gouv.fr par téléphone 0 808 800 700



Colis de Noël des aînés

Pour les nouveaux Baulnois, âgés de 70 ans et plus, pour recevoir votre colis de Noël en fin d'année, vous devez vous inscrire auprès de la mairie avant le 31 août 2024 au 01 64 57 60 71 ou par mail à accueil.mairie@baulne.fr



Agenda



- Samedi 6 juillet : La fête du village
- Lundi 23 septembre : Le Tour du Col (dépistage organisé)
- Jeudi 3 octobre : La journée des seniors
- Dimanche 6 octobre : Opération Essonne Verte, Essonne Propre
- Samedi 12 octobre : La Collecte au profit du panier solidaire
- Samedi 19 octobre : La remise des prix pour le concours des maisons fleuries, remise des diplômes de la médaille du travail, et des Brevets et BAC pour les collégiens et lycéens.
- Samedi 2 novembre : Fête d'Halloween
- Samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre : Téléthon.